

Ruhengeri

59

DOSSIER JUDICIAIRE.

PRÉVENUS :

RWAMUHIZI
travailleurs de bureaux Stringhambe

PRÉVENTIONS :

infraction réitérée à la discipline
du travail
(art. 48 décret 16 mars 1922)

TÉMOINS :



Jugement du 29-8-1951

Demande de révision du :

PEINES.

S. P. P. : 15 jours
FRAIS : 20 Frs.
Delai : 15 jours
C. P. C. : 2 fois
AMENDE : 80 Frs.
Delai : 15 jours
S. P. S. : 6 fois

DOMAGES - INTERETS : Frs.

Delai :

C. P. C. :

Mandat d'.....

EXÉCUTION.

Entré en détention le 29-8-1951
Sorti le
Payé le.....quittance n°.....

Entré le
Sorti le
Payé le.....quittance n°.....

Entré le
Sorti le

Nous avons entendu ensuite le prévenu en ses dires et moyens de défense présentés par lui-même.

Le système de défense consiste à dire que

Attendu qu'il résulte des débats à l'audience que le prévenu *n'est rendu coupable*
d'infraction réitérée à la discipline de l'armée ;
Abus de son grade de fonctionnaire les
insubordination avec violence, ces cas d'après
font très nombreux.

Le condamnons du chef *d'insubordination.*

~~Le renvoyons des poursuites du chef de~~

Soit au total *5 quinze* jours de servitude pénale principale,
à une amende de *cinquante* francs, ou en cas de non paiement de cette amende
dans le délai de *vingt* jours, à *trois* jours de servitude pénale subsidiaire,

Aux ~~provisions~~ *provisions* des frais du procès s'élevaient à *vingt deux* francs, ou en cas de non
paiement de ces frais dans le délai de *vingt* jours, à *deux* jours de contrainte par corps.

~~En statuant d'office sur les intérêts de la partie lésée, condamnons le nommé~~
~~à~~
faute de s'exécuter dans le délai de jours à jours de contrainte par corps.

Prononçons la confiscation de (ou la main levée de la saisie).

Ainsi jugé et prononcé en audience publique à *Montargis*
le *29 août 1881*

Le Juge de Police,
Jour

Etat des frais
P. V. O. P. J.
Citations
Audience *13 -*
Jugement *8 -*
Total : *21 -* francs

A

R A P P O R T

Ruli sous-chef *Mu Karu lungu*

Ndakwibutsa baruwa yanjye n° 1604/1953 ya tariki 14.7.53
yaturiraga umuntu wa manasezi witwe ~~SWITSE~~ *Dwamukizi*
yakoraga muri *kwa Bwana Iyisael*
Ugomba kuzaza kumbesha impamvu ituma udakora ibye utegetswe.

L'Administrateur de Territoire,

J

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENGERI
N° 1604 / M.O.I.3^F.

Kwa s/chef Mukarulengo,
Ndakumenyeshya ko ugomba gushaka uyu munt wi wawe izina rye ne
RWAMUHIZI, umusozi Mulinzi, yacitse ku kazi kwa Bwana Stinglhamber,
numubona uzamwohereze ku Biro bya Territoire.

Ruhengeri le 14-7-51.
L'Administrateur de Territoire Assistant,

M. Pochet.

Objet Plainte

Plantation de Gaziza
Le 5/7/51

15857 No 3
de cu h. 2. 51

Monsieur l'Administrateur
de et à
Ruhengeri

Monsieur,

J'ai l'honneur de porter plainte contre
le travailleur dont le nom ci-joint

Numero	Nom	Chef	S/Chef	Village	Absent depuis
-----	-----	-----	-----	-----	-----
355	Rwamuhizi	Kamari	Mukarulengo	Mulinzi	Juin 51

Je vous prie de croire Monsieur l'Adminis-
trateur en l'expression de ma consideration distinguee

Pour Monsieur A. Stinglhamber
F. Stinglhamber

F. Stinglhamber

Objet Plainte

Plantation de Gaziza
Le 5/7/51

Monsieur l'Administrateur
de et à
Ruhengeri

Monsieur,

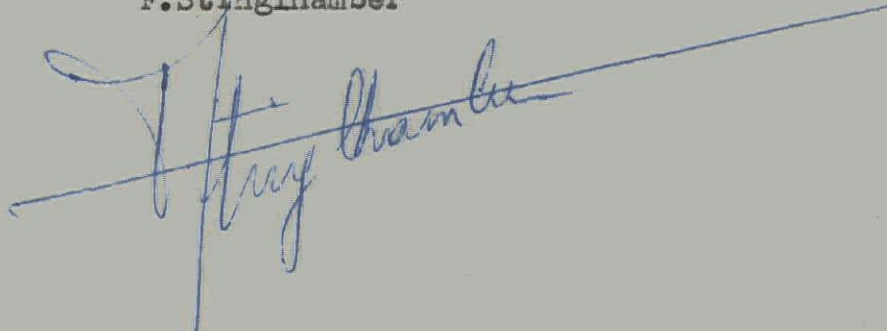
J'ai l'honneur de porter plainte contre
le travailleur dont le nom ci-joint

<u>Numero</u>	<u>Nom</u>	<u>Chef</u>	<u>S/Chef</u>	<u>Village</u>	<u>Absent depuis</u>
355	Rwamuhizi	Kamari	Mukarulengo	Mulinzi	Juin 51

Je vous prie de croire Monsieur l'Adminis-
trateur en l'expression de ma consideration distingu

Pour Monsieur A.Stinglhamber

F.Stinglhamber

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'F. Stinglhamber', is written over a horizontal line that spans the width of the page.

ATTESTATION DE LA REMISE DU CONDAMNÉ

L'an mil neuf cent cinquante et un
 le soussigné, Gardien de la prison de Ruhengeri
 déclare que le nommé RWAMUHIZI
 a été déposé en la dite prison et que son entrée a été inscrite dans le registre d'écrou, sous le n° 5393
 date d'entrée : 29-8-51
 date de sortie : 13-9-51
S.P.S. 19-9-51
C.P.C. 21-9-51

p.o. Le Gardien,
